

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 11
- absents : 1
- exclus : 0

Séance du 18 décembre 2020 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc.

Excusée : DUMAS Chantal a donné pouvoir à MARCHAL Laurence

Date de convocation :
11/12/2020

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Laurence MARCHAL

Objet :

Délibération n°47.2020

Attributions de subventions aux associations dans lesquelles aucun élu n'est impliqué pour l'année 2020

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions des associations pour l'année 2020, dans lesquelles aucun élu n'est impliqué. Il propose les attributions suivantes :

| Associations | Montant attribué 2019 | Montant demandé 2020 | Montant proposé 2020 |
|------------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| Cartable à la main | 450 | 500 | 450 |
| Sérénades en Baronnies | 200 | | 200 |
| Huile et Olive en fête | 100 | | 200 |
| Ski club | 100 | | 100 |
| AFB | 100 | 100 | 100 |
| Basket club nyonsais | | | 50 |
| Total | | | 1100 |

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver les montants proposés ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à verser les subventions aux associations conformément à ce tableau.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le
Acte rendu exécutoire après le dépôt en

Fait à Beauvoisin, le 18.12.2020
Christian THIRIOT, Maire.

